

Limoges, le 15 mars 2021

Verdir les villes et limiter le « tout tuyau »: lancement d'une action de promotion de bonnes pratiques de gestion des eaux pluviales urbaines, adaptées au changement climatique, en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie

La gestion intégrée des eaux pluviales dans l'urbanisme, grâce à des aménagements tels que les noues, les fossés, les espaces inondables, les jardins de pluie, et dans une autre mesure, les tranchées, les chaussées-réservoirs, les puits d'infiltration sont des alternatives efficaces au « tout tuyau ».

En collaboration avec les agences de l'eau Adour-Garonne, Loire-Bretagne et Rhône Méditerranée Corse, ainsi qu'avec la région Occitanie, l'Office International de l'Eau (OiEau) va mettre en place au cours du 1^{er} trimestre 2021 une série d'animations régionales, dans un grand quart Sud-Ouest de la France, pour sensibiliser à l'adaptation des pratiques de gestion des eaux pluviales urbaines au changement climatique, ainsi qu'à leur dépollution.

En effet, depuis plusieurs décennies, la gestion des eaux pluviales, basée sur des techniques de collecte et d'évacuation systématiques, génère une concentration de la pollution dans les milieux aquatiques, et une augmentation des débits et des volumes à l'aval, qui sont incompatibles avec les objectifs affichés de reconquête de la qualité des milieux.

D'un point de vue socio-économique, cette gestion classique de l'assainissement pluvial engendre des inondations urbaines lors d'événements pluvieux de fortes intensités, aggravés par le changement climatique. D'autres conséquences dévastatrices sur la santé publique et sur l'activité humaine ont également été observées.

Les aménagements alternatifs proposés permettent de :

- renaturer la ville et ramener de la biodiversité,
- réduire les effets du réchauffement climatique en créant d'îlots de fraîcheur urbaine,
- améliorer la santé humaine en améliorant le cadre de vie,

mais aussi de répondre aux problématiques initiales visant à :

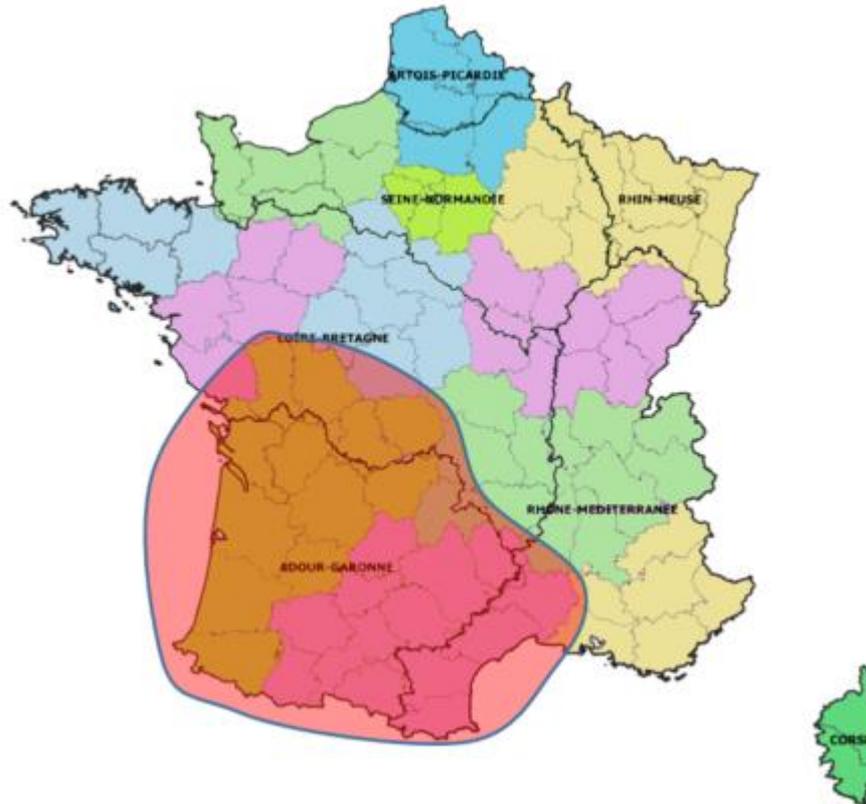
- limiter la pollution des milieux aquatiques et des eaux littorales,
- réduire les inondations urbaines.

Pourtant on constate aujourd'hui que les documents d'urbanisme, et plus encore, les aménagements réalisés, prennent rarement en compte ces nouvelles solutions.

Les **actions** prévues par l'**OiEau** ont pour objectif de :

- **communiquer, capitaliser et transférer** les savoirs et bonnes pratiques de gestion des eaux pluviales urbaines,

- . **mettre en réseau** les acteurs afin de favoriser les retours d'expériences,
- . **sensibiliser** les acteurs à tous niveaux,
- . **assister** les collectivités.



Périmètre approximatif d'intervention

Sont envisagées, à destination de publics complémentaires:

Des journées d'acculturation

Pour promouvoir la mise en place d'une politique locale des eaux pluviales et présenter des réalisations concrètes à destination des élus, des collectivités (services urbanisme, voirie, assainissement, espace vert, bureau d'études...), des maîtres d'œuvre privés (bureaux d'études, architectes, urbanistes...) et des administrations (DDT/M, DREAL...) en charge de l'instruction des procédures eau.

La mise en valeur des retours d'expérience locaux sur une plateforme web

Les actions déjà mises en œuvre par de nombreuses collectivités (intégration de mesures dans les documents d'urbanisme, rédaction de documents de sensibilisation, réalisation concrète d'aménagements intégrant des techniques alternatives ...), seront collectées puis mises à disposition des acteurs via une plateforme Web.

La création et la mise à disposition d'outils de sensibilisation

A destination d'un public ciblé (élus, techniciens ou autres acteurs du territoire tels que les agences d'urbanisme, les CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement), les associations...), des plaquettes, des « boîtes à outils » de documents, des animations vidéo

... aideront les acteurs à adapter les documents d'urbanisme, et techniques aux aménagements alternatifs pour mieux gérer les eaux pluviales.

La mise en réseau des acteurs

A l'image de ce qui est fait sur certaines zones géographiques (ADOPTA dans les Hauts de France, pôle DREAM sur Orléans, GRAIE sur Auvergne-Rhône-Alpes), l'OiEau assurera un rôle de coordination et de supervision des initiatives menées en Nouvelle Aquitaine et en Occitanie, afin de créer une cohérence entre elles.

Des actions de sensibilisation

A destination des milieux éducatifs (école d'urbanisme, de paysagistes, de TP, BTS GEMEAU...), des urbanistes, des paysagistes, des aménageurs et des associations de développement du territoire (CPIE, ATD...), des acteurs du BTP et des techniciens, il est prévu de créer une mallette pédagogique permettant d'intégrer rapidement et concrètement les nouvelles pratiques.

Une mission d'assistance

Pour permettre, par exemple, aux collectivités de répondre efficacement aux appels à projets des agences de l'eau, ou pour favoriser la transversalité entre leurs services et ainsi faire évoluer les pratiques de conception et d'entretien des ouvrages de gestion des eaux pluviales urbaines.

Pour Cyril GACHELIN, formateur à l'OiEau, en charge de la gestion des eaux pluviales « *Aujourd'hui, le principal défi à relever sur la gestion des eaux pluviales urbaines consiste à ne plus considérer ces eaux comme un danger ou un déchet à évacuer le plus rapidement possible des villes, mais comme une ressource pouvant contribuer à l'adaptation au changement climatique* ».

Pour Bernard JAYET et Jean-Yves BOGA, chargés du suivi technique des projets de gestion des eaux pluviales à l'agence de l'Eau Adour-Garonne* « *Cette animation est primordiale afin de sensibiliser les élus, les techniciens (de l'eau et de l'urbanisme) et les étudiants sur des bonnes pratiques encore trop peu employées. Elles s'appuient sur des techniques qui doivent allier l'infiltration des eaux de pluie à la source et la végétalisation des villes. Cette animation permettra aussi une mise en réseau inédite des acteurs du territoire pour favoriser puis valoriser les retours d'expériences dans le domaine de la gestion intégrée des eaux pluviales.* »

* En Adour-Garonne, la renaturation des villes et l'infiltration des eaux de pluie à la source est un sujet phare du programme de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne (Président du Comité de Bassin, Préfet Coordonnateur de Région, Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine) visant à promouvoir des actions pour s'adapter au changement climatique. C'est aussi l'un des engagements forts dans le « pacte pour repenser l'eau dans la ville » élaboré par le Comité de Bassin Adour-Garonne fin 2019 pour que nos villes de demain restent vivables. L'Agence de l'Eau a financé dans ce cadre 25 projets en 2019-2020 contribuant à supprimer 120 000 m² environ de surfaces de ruissellement.

Pour Vincent NALIN, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, « *La valorisation des eaux pluviales pour verdir et rafraichir nos villes est une aubaine alors qu'elles encombrant nos coûteux réseaux qu'il faut toujours agrandir. Faire partager l'expérience de chacun nous permettra d'avancer plus vite, d'économiser du budget tout en s'adaptant au changement climatique. A la Rochelle, la ville désimperméabilise 40 cours d'école avec l'aide de l'ONG bleu versant. Elle réduit ainsi les risques de déclassement des plages, rafraichit ses enfants et les sensibilise à la protection de l'eau. Une idée aux multiples bénéfiques que l'agence de l'eau souhaiterait encourager ailleurs !* »

Pour Karine BONACINA, directrice de la délégation de Montpellier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse « *La gestion des eaux de pluie est un enjeu crucial sur le bassin Rhône-Méditerranée et en particulier sur son arc méditerranéen. La majorité de nos territoires sont confrontés à un déficit en eau, accentué par les effets du changement climatique, tandis que les pluies ruissellent sur des sols imperméabilisés et se chargent en polluants, avant d'être rapidement évacuées par des canalisations vers des milieux aquatiques souvent sensibles. Il est urgent de retenir l'eau de pluie là où elle tombe, en favorisant son infiltration ou sa réutilisation grâce à des aménagements offrant de la végétalisation utile à la biodiversité et apportant de la nature en ville aux habitants. Les projets ne pourront se mettre en place qu'avec une transversalité des compétences et des acteurs. L'animation déployée par l'OIEAU aidera l'agence et ses partenaires à concrétiser et multiplier ces actions de désimperméabilisation.* »

Pour en savoir plus, contactez Cyril Gachelin : c.gachelin@oieau.fr

Contacts presse :

| | |
|---|--|
| OiEAU | Sabine BENJAMIN – Responsable Communication Tél : 06 33 89 35 32 / 01 44 90 88 62 s.benjamin@oieau.fr |
| Agence de l'eau Adour-Garonne | Catherine Belaval - Attachée de presse Tél. : 05 61 36 36 44 / 06 08 73 64 03 |
| Agence de l'eau Loire-Bretagne | Stéphanie BLANQUART - Déléguée à l'information et à la communication Tél. : 06 32 64 65 23 / 02 38 51 73 10 stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr |
| Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse | Valérie Santini – Chargée de communication Tél. : Tel : 06 33 03 76 24 / 04 72 71 28 63 Valerie.santini@eaurmc.fr |

L'OiEau en bref

L'Office International de l'Eau, association sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, intervient essentiellement dans le développement des compétences pour une meilleure gestion de l'eau en France, en Europe et dans le monde. Ses activités s'articulent autour de 4 domaines d'expertise complémentaires: la formation professionnelle; la documentation & la gestion des données ; la coopération internationale & l'appui technique et institutionnel, mis au service d'acteurs de l'eau et de l'environnement, à toutes les échelles, du local à l'international. Ses 140 collaborateurs sont répartis sur 4 sites : Paris, Limoges, La Souterraine et Sophia Antipolis



www.oieau.org

Les agences de l'eau sont des établissements publics de l'État. Elles ont pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques

